

Rappels importants

Utilisation du chiffrier

Chaque site échantillonné correspond à un onglet différent du présent chiffrier Excel. Toute l'information sur les mesures de périphyton recueillies dans un lac ou dans un secteur de lac donné doit être inscrite dans un seul chiffrier. Il ne faut pas créer de chiffrier nouveau pour chaque site de mesure.

Il est important de remplir les cases d'en-tête de chaque onglet où vous saisissez des mesures et des observations effectuées à un site (ex. : nom du plan d'eau, numéro RSVL, date et heure, etc.).

Localisation des sites

Coordonnées

Il est essentiel de fournir les coordonnées géographiques des sites échantillonnés ou d'indiquer, au minimum, la localisation de vos sites sur une carte. Les coordonnées doivent être fournies, en degrés décimaux, selon le système de référence NAD83 (par exemple, une latitude de 46,8080 et une longitude de -71,2176). La longitude doit être précédée du signe « - » dans tous les cas.

Nom du secteur

Le champ « Secteur » doit être laissé vide si le lac entier est échantillonné. Vous ne devez inscrire un numéro ou un nom de secteur que si seule une portion du lac est examinée. L'équipe du RSVL saura, dans ce cas, que les données de périphyton doivent être interprétées pour un secteur et non pour un lac en entier. Si un secteur est examiné plutôt que le lac en entier, un plan d'échantillonnage complet doit être élaboré pour ce secteur (plan visant 12 sites dans la mesure du possible, conformément au Protocole de suivi du périphyton).

Distribution des sites

Pensez à couvrir le mieux possible tout le pourtour du lac. Évitez de choisir des sites trop rapprochés pour des raisons de facilité (ex. : quatre sites sur 100 mètres).

Avant de changer la localisation de vos sites d'une année d'échantillonnage à l'autre, discutez-en d'abord avec un responsable du RSVL.

Mesures du périphyton et des filaments

Unité de mesure

Les mesures doivent toujours être indiquées en millimètres. Elles doivent également être inscrites au millimètre près. Vous devez éviter les fractions. Par exemple, si la mesure se situe entre 0 et 1 millimètre, vous devez opter pour la valeur entière la plus représentative des observations (0 ou 1).

Classe de recouvrement – périphyton

Lorsque le périphyton est complètement absent de la roche examinée, vous devez laisser la case « Classe de % de recouvrement par le périphyton » vide. Une case vide signifie 0 % lors de la compilation. C'est uniquement lorsqu'il y a présence de périphyton sur la roche (> 0 %) que vous devez attribuer une classe de recouvrement. Ainsi, même si le hasard a fait que vos mesures d'épaisseur sont toutes à 0 millimètre, il est possible que la roche soit partiellement recouverte de périphyton. Si ce n'est pas le cas et que la roche est exempte de périphyton, il faut laisser la case vide.

Présence de filaments

Lorsque les filaments sont présents, vous devez indiquer leur longueur maximale et la classe de recouvrement qui y est associée dans la section « Filaments ». Vous ne devez pas inscrire ces longueurs dans la section réservée à l'épaisseur du périphyton.

Transmission de votre chiffrier Excel à l'équipe RSVL

Veuillez transmettre votre chiffrier Excel à l'équipe RSVL, à l'adresse : RSVLacs@mddelcc.gouv.qc.ca

Il est également recommandé de transmettre au RSVL une carte géographique présentant la répartition de vos sites, surtout si vous n'inscrivez pas de coordonnées géographiques dans le présent chiffrier.

Les membres de l'équipe RSVL sont disponibles pour discuter de la répartition de vos sites lors de l'élaboration de votre plan.

Suivi du périphyton - Fiche d'information sur la localisation des sites de suivi

Nom du plan d'eau	Lac Papineau	Secteur		Date	2025-08-22
Municipalité	Sainte-Agathe-des-Monts	Nom des observateurs	Hemma Crisias, Louis Doré		
Numéro RSVL	326	Nom de l'organisme			
Autre identification (au besoin)					

Numéro du site	Coordonnées en degrés décimaux (NAD 83)		Repères et notes
	Latitude	Longitude	
1	46,13342	-74,32093	Chez Daniel Zours; Secteur particulièrement affecté par les vagues de batillage
2	46,13137	-74,31494	Petite île 2e lac, nord du quai
3	46,12894	-74,30322	Baie à l'intersection entre chemin Val-des-Lacs et chemin Painment (côté sud)
4	46,12848	-74,30817	À l'extrémité de la presqu'île du 1er lac
5	46,13198	-74,32251	Grande île du 2e lac (nord), à côté de la plage
6	46,13330	-74,33016	Rocher qui sort de l'eau, côté sud du terrain Giroux/Girard
7	46,13309	-74,33433	Sud de l'île, 3e lac
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			